ASSOCIATION SPORTIVE DE L'INSTITUTION SAINT-MARTIN

Nom / Prénom de l'élève :……..Date de naissance :……Classe (et *sa couleur)* à la rentrée 2026 :……

Mon enfant participera à l'Association Sportive (AS). Cochez l' (les) activité(s) choisie(s) :

☐ Gymnastique ☐ Cross départemental ☐ Futsal (cochez une ou plusieurs cases) :
O mardi midi
O vendredi midi

☐ Tennis de table (cochez une ou plusieurs cases) :
O lundi midi (6e/5e seulement)
O mardi midi
O jeudi midi
O mercredi après-midi

En cas d'accident nécessitant une intervention chirurgicale rapide, j'autorise l'enseignant responsable à prendre toutes dispositions qui s'imposent. **Nom et téléphone de la personne à prévenir (obligatoire):** ……

Nom du père (si différent de l'enfant), et **téléphone** Nom de la mère (si différent de l'enfant), et **téléphone**

…… ……

Mail pour l'envoie d'informations concernant l'activité de votre enfant (la majorité des informations sera transmise sur Ecole Directe) : ……@……

Signatures :

CONTRAT D'ENGAGEMENT Pour participer à l'AS, il est impératif de fournir à son professeur d'EPS :

- ✓ Un chèque de 30 euros (t-shirt de l'AS compris), à l'ordre de **l'Association Sportive Saint-Martin** (quelque soit le nombre d'activités choisies).
- ✓ Ce coupon dûment rempli

De plus, moi : …… (nom /prénom), en classe de ……, je m'engage à participer assidument à l'AS, et **à prévenir mon professeur en cas d'absence.** *Signature de l'élève :*

*Partie à retourner **aux professeurs d'EPS.***

Partie à conserver par la famille. Septembre 2026.

L'Association Sportive (AS) permet de pratiquer toute l'année dans le cadre scolaire une (ou plusieurs) activité(s) physique(s) plus assidument, encadrée par un professeur d'EPS. Elle permet d'approfondir sa pratique, mais aussi de s'investir dans le fonctionnement de l'association, notamment en pouvant se former à d'autres rôles (arbitre, juge, coach, reporter…).
Une à deux compétitions auront lieu en gymnastique artistique sur un mercredi entier (lieu à déterminer, trajet pris en charge par l'AS).

Cette année, l'AS vous propose 3 activités, et 1 évènement :

-Tennis de table : tous les mercredis, de 13h30 à 15h00, encadré par M. Bornand ; ainsi que tous les lundis (pour les 6e et 5e seulement) et/ou mardis et/ou jeudis midis de 12h40 à 13h35, encadré par M Monneau ou M Bornand ou M Bensiradj.

-Futsal : tous les mardis et/ou vendredis midi , de 12h40 à 13h25, encadré par M Monneau et M. Bensiradj.

ATTENTION : pour le tennis de table et le futsal, si le nombre d'élèves est trop élevé sur un créneau et que votre enfant est inscrit sur plusieurs créneaux de cette même activité, nous nous gardons l'option de ne l'inscrire que sur un seul créneau pour permettre à tous de pratiquer l'activité.

-Gymnastique Artistique : tous les jeudis soir, de 17h à 18h30, encadrée par Mme Debondue et M Girard.

ATTENTION : si le nombre d'élèves voulant s'inscrire à l'AS gymnastique est trop important, une sélection au niveau (pour les 6e et 5e) sera faite lors des 1er cours, pour une question de sécurité et d'installation.

-Le cross départemental : aura lieu un mercredi à une date et un lieu indéterminés pour l'instant (nous en saurons plus courant septembre), pour ceux et celles qui veulent courir et représenter l'Institution St Martin, face aux autres établissements ! Encadré par Mme Hamet le jour J.

Lieux de pratiques :

Tennis de table : dans l'enceinte du collège.

Gymnastique artistique : gymnase Joliot Curie. Rue César Franck (derrière l'école César Franck : passage piéton le long de la cour de récréation de cette école). Trajet aller en bus de ville (tickets pris en charge par l'AS), avec M. Girard. Arrêt de bus devant le collège, ligne 1 (descendre arrêt « parc d'Ardenay »). A noter que tous les élèves font le trajet ensemble.

Futsal : au gymnase Bara, rue Gambetta à Palaiseau (trajets A-R encadrés par le professeur)

Premiers cours : **semaine du 21 septembre 2026** : Rendez-vous dans la cour du collège pour partir avec votre professeur sur le lieu de pratique.

A savoir : Les retours à domicile les mercredis après-midi et jeudis soir se font par vos propres moyens, puisqu'il n'y a pas de ramassage scolaire à ces horaires.

COUPON-REPONSE + CHEQUE A REMETTRE A UN PROFESSEUR D'EPS (première séance d'AS dernier délai)